



CSAO / OCDE

CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



CILSS

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



Bilan de la mise en œuvre des recommandations
sur la sécurité alimentaire de 2000 à 2005

et

Compte rendu de la réunion du RPCA

Paris (OCDE), 20-21 avril 2006



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES | 1 |
| I. CONTEXTE | 3 |
| II. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2005-2006 ET LA SITUATION ALIMENTAIRE DANS LE SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST | 4 |
| III. LES ZONES À RISQUE ET LES ACTIONS D'ATTÉNUATION EN COURS OU PROGRAMMES . | 5 |
| IV. IMPACT DE LA GRIPPE AVIAIRE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE | 7 |
| V. LES ZONES FRAGILES SAHÉLIENNES ET LES CAUSES STRUCTURELLES D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE | 8 |
| VI. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (2000 – 2005) AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST..... | 9 |
| 6.1 RECOMMANDATIONS À CARACTÈRE TECHNIQUE..... | 9 |
| 6.1.1 <i>mettre en œuvre le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité</i> | <i>10</i> |
| 6.1.2 <i>Prendre en compte les marchés et évaluation des flux</i> | <i>13</i> |
| 6.1.3 <i>Evaluer la charte de l'aide alimentaire et valoriser la charte de qualité des données statistiques.</i> | <i>14</i> |
| 6.1.4 <i>Renforcer les capacités des services nationaux d'enquête et d'alerte précoce</i> | <i>15</i> |
| 6.2 MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES | 16 |
| <i>Financer les enquêtes agricoles nationales</i> | <i>16</i> |
| 6.3 POLITIQUES NATIONALE ET RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT POUR UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DURABLE | 17 |
| 6.3.1. <i>Définir les priorités d'investissement pour renforcer les capacités de réponses des populations face aux crises alimentaires.</i> | <i>18</i> |
| 6.3.2 <i>Mettre sur pieds des politiques de régulation, de commercialisation et de gestion des stocks.</i> | <i>18</i> |
| 6.4 MOBILISATION POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE | 19 |
| 6.4.1 <i>Convoquer un conseil des ministres extraordinaire en cas de crise grave.....</i> | <i>19</i> |
| 6.4.2 <i>Organiser une mission de sensibilisation sur l'application des textes réglementaires de l'UEMOA et de la CEDEAO.....</i> | <i>20</i> |
| 6.4.3 <i>Organiser des missions politiques de sensibilisation auprès des Etats pour qu'ils fournissent les informations en temps opportun</i> | <i>21</i> |
| 6.4.4 <i>Assurer la veille des décisions des Etats pouvant avoir des impacts sur les marchés</i> | <i>21</i> |
| 6.5 RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION | 21 |
| 6.5.1 <i>Créer un site Web dédié au réseau de prévention des crises alimentaires.....</i> | <i>21</i> |
| 6.5.2 <i>Organiser rapidement des conférences de presse en cas de crise.....</i> | <i>22</i> |
| 6.5.3 <i>Mettre à contribution la presse internationale pour une meilleure information et gestion des crises alimentaires.....</i> | <i>22</i> |
| 6.5.4 <i>Vulgariser les documents de politiques stratégiques du CILSS, UEMOA et CEDEAO</i> | <i>22</i> |
| 6.5.5 <i>Envoyer aux ministres concernés le compte rendu des réunions techniques sur la situation alimentaire</i> | <i>23</i> |
| 6.5.6 <i>Organiser une réunion spéciale du réseau de prévention des crises alimentaires en période de crise.....</i> | <i>23</i> |
| 6.5.7 <i>Relancer le système de veille sur les acridiens</i> | <i>23</i> |
| VII. LIEU ET SUJETS À INSCRIRE À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION DU RÉSEAU, DÉCEMBRE 2006 | 24 |
| VIII. CONCLUSION..... | 24 |

| | |
|---|-----------|
| ANNEXE 1. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS DE 2000 À 2005 | 26 |
| ANNEXE 2 : ORDRE DU JOUR | 55 |
| ANNEXE 3 : DISCOURS D'OUVERTURE DE M. NORMAND LAUZON, DIRECTEUR DU CSAO | 58 |
| ANNEXE 4 : DISCOURS D'OUVERTURE DE M. CAROL VOYER, PRÉSIDENT DU CPC..... | 60 |
| ANNEXE 5: DISCOURS D'OUVERTURE DE M. MUSA MBENGA, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU CILSS | 62 |
| ANNEXE 6 : LISTE DES PARTICIPANTS | 65 |

Abréviations et acronymes

| | |
|----------|---|
| ACDI | Agence Canadienne de Développement International |
| AGIR | Atlas Général d'Intégration Régionale |
| BCV | Banques Céréalières Villageoises |
| CEDEAO | Communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest |
| CILSS | Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel |
| CPC | Comité des Partenaires du CILSS |
| CSAO | Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest |
| DIAPER | Diagnostic Permanent |
| EMOP | Emergency Operation |
| FAO | Food and Agriculture Organization of the United Nations |
| FEWS NET | Famine Early warning System |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| IFDC | International Fertiliser Development Centre |
| INSAH | Institut du Sahel (CILSS) |
| MIFRAC | Mission Française de Coopération |
| MISTOWA | Market Information System and Traders' Organisation in West Africa |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement Economiques |
| OIG | Organisation Inter Gouvernementale |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| OOAS | Organisation Ouest Africaine de la Santé |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| RESIMAO | Réseau des Systèmes d'Information des Marchés en Afrique de l'Ouest |
| ROESAO | Réseau des opérateurs économiques du secteur agro-alimentaire de l'Afrique de l'Ouest |
| RPCA | Réseau de Prévention des Crises Alimentaires |
| SMIAR | Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide |
| SNS | Stock National de Sécurité |
| UE | Union Européenne |
| UEMOA | Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest |
| UNICEF | United Nations Children's Fund |
| UN-OCHA | UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs |
| USAID | United State Agency for International Development |

I. Contexte

Lors de la dernière réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) organisée par le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) à Paris les 12 et 13 décembre 2005, les participants ont demandé aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) d'organiser une rencontre sur le bilan de la situation alimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest et de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire de 2000 à 2005. Il a été également suggéré de mettre en place des outils et un mécanisme de suivi concernant la mise en œuvre des recommandations des cinq dernières années sur la sécurité alimentaire dans la région.

Cette rencontre s'est tenue les 20 et 21 avril 2006 à Paris, au siège de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

Cette rencontre visait quatre objectifs principaux à savoir :

- Faire le bilan de la campagne agricole 2005/2006 et de la situation alimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest et faire des propositions d'actions en faveur des zones à risque et des populations vulnérables.
- Echanger sur l'impact de la grippe aviaire à court et moyen terme sur la sécurité alimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.
- Identifier les priorités et les outils de suivi de la mise en œuvre des recommandations faites lors de différentes réunions sur la sécurité alimentaire depuis 2000 et plus particulièrement celles issues de la réunion annuelle du Réseau de décembre 2005.
- Recueillir des propositions de sujets à inscrire à l'ordre du jour pour la prochaine Réunion du RPCA qui a lieu au mois de décembre de chaque année.

Dans son discours d'introduction, M. Normand Lauzon, directeur du secrétariat du CSAO a rappelé l'importance de cette rencontre pour la prise de décisions concrètes sur la mise en place d'un mécanisme de suivi des recommandations afin d'assurer leur mise en œuvre. C'est dans cette perspective qu'un des objectifs de la réunion du RPCA porte sur l'état des lieux de la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives à la sécurité alimentaire émises depuis 2000, soit 112 recommandations. Il convient donc de les regrouper par thème, d'identifier celles qui sont toujours pertinentes, de prendre acte de celles qui ont déjà été réalisées et d'examiner comment mettre en œuvre celles dont la réalisation n'est pas encore achevée.

Après le mot de bienvenu par le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, les allocutions d'ouverture ont été prononcées par M. Carol Voyer, ACDI, président du Comité des partenaires du CILSS (CPC) et par M. Musa Mbenga, Secrétaire exécutif du CILSS. Ces allocutions sont disponibles en annexe. Le président du CPC a mis en avant les quatre éléments suivants concernant le RPCA : (i) un réseau qui fonctionne toute l'année, (ii) un réseau en appui duquel les partenaires financiers s'engagent à long terme ; (iii) un réseau qui soit « écouté » ; et (iv) la mise à jour et la relecture de la charte de l'aide alimentaire tout en maintenant l'essentiel de son contenu. Le Secrétaire Exécutif du CILSS a souligné l'importance du rapprochement entre acteurs ouest-africains, décideurs et partenaires au développement.

Près de Cinquante personnes ont participé à cette rencontre. Celle-ci regroupait les organisations régionales ouest-africaine, les partenaires au développement,

les ONG, les organisations de producteurs et les décideurs politiques dont S.E.M. Mohamed Ben OMAR, Ministre chargé des Relations avec les Institutions et Porteparole du Gouvernement du Niger.

En plus, d'une synthèse des points importants issus des débats lors de réunion restreinte du RPCA, le présent document propose également un bilan analytique sommaire de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire depuis 2000. Cette analyse a nécessité beaucoup d'information de la part du CILSS et d'autres partenaires au développement.

Cette synthèse est présentée sous cinq thèmes principaux suivants :

- ✓ Le bilan de la campagne agricole 2005-2006 et la situation alimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- ✓ Les zones à risques et actions d'atténuations prévues pour l'année 2006 ;
- ✓ L'impact de la grippe aviaire sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest ;
- ✓ Le bilan de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire ;
- ✓ Les propositions de sujets à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du RPCA.

II. Bilan de la campagne agricole 2005-2006 et la situation alimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest

Le bilan de la campagne agricole 2005-2006 réalisé par le CILSS indique que sur les neuf (9) pays membres du CILSS, seuls trois ont publié leurs données définitives concernant la production. Il s'agit du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal. En attendant la publication des résultats définitifs des six autres pays (Cap Vert, Guinée Bissau, Gambie, Mauritanie, Niger, Tchad) les prévisions effectuées en novembre 2005 ont servi de base d'analyse.

Les participants à la réunion du RPCA ont vivement recommandé que les pays fournissent les données définitives de la campagne agricole, en temps opportun pour permettre une analyse fiable de la situation alimentaire. C'est sur la base des informations fournies que sont définies les actions nécessaires dans les zones à risques et pour les populations vulnérables. Les statistiques et les données de production sont des outils importants pour la prise de décision. Ces données permettront au dispositif régional de veille d'élaborer un discours plus lisible pour les média.

La production céréalière brute révisée pour les pays membre du CILSS est estimée à 14.868.300 tonnes, soit une augmentation de 31 % par rapport à celle de l'exercice 2004-2005 et de 24 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette production est supérieure à celle de la campagne précédente pour tous les pays à l'exception du Cap Vert (- 64 %). Les disponibilités céréalières brutes régionales (12.617.900 tonnes) couvrent 94 % des besoins de consommation céréalière évalués environ à 13.401.000 tonnes.

Au Sahel, trois (3) pays, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal prévoient une situation alimentaire satisfaisante à l'issue de la campagne agricole 2005-2006. Toutefois au Mali, les populations de certaines communes pourraient connaître des difficultés économiques. Au Burkina Faso, quelques localités affectées par le passage d'oiseaux granivores doivent être suivies de façon attentive. Les cinq autres pays présentent de nombreuses zones à risque d'insécurité alimentaire. En plus des stratégies de survie développées par les populations affectées, des actions d'atténuation des crises alimentaires sont en cours ou programmées par les gouvernements et les partenaires au développement.

Sur le plan nutritionnel, les niveaux atteints au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger sont alarmants. Par exemple, l'enquête nutritionnelle menée par le PAM et l'UNICEF au Niger en 2005 révèle que 30 % de la population de moins de 5 ans sont malnutris, 15 % se trouvent dans une situation de malnutrition aiguë.

Concernant la situation **dans les pays côtiers** :

- Le Bénin est autosuffisant en maïs, manioc et arachides, mais déficitaire en sorgho et en riz ;
- La Côte d'Ivoire a enregistré des déficits en riz, mil/sorgho, maïs, banane plantain et en produits animaux. Ces déficits pourront être comblés par des importations. Le pays est excédentaire en manioc et igname ;
- En Guinée, les productions agricole, halieutique et animale sont en hausse par rapport à celles de l'année dernière. Par ailleurs, l'importation du riz a baissé de 15,3% par rapport à l'année dernière. Cependant, des zones à risque alimentaire ont été identifiées dans trois régions (Kankan, N'Zérékoré, Faranah) ;
- Au Nigeria, la production agricole est en augmentation par rapport à la campagne précédente. Par ailleurs, il a été enregistré l'apparition de la grippe aviaire dans les Etats de Kano, Plateau, Katsina et Kaduna, voisins du Sahel et dans certains Etats du Sud ;
- Le Togo est déficitaire en riz (- 28 732 tonnes), en maïs (- 21 300 tonnes) et excédentaire en tubercule.

L'évolution des prix des céréales sur les marchés en avril 2006 reste caractérisée par une hausse saisonnière habituelle au cours de cette période qui suit la baisse des prix au cours de la période de récoltes entre octobre et décembre 2005. En avril 2006, le prix moyen du mil varie entre 110 FCFA/kg et 225 FCFA/kg. Ces niveaux sont similaires aux moyennes des cinq dernières années. Toutefois, par rapport aux niveaux exceptionnels de 2005, les prix en 2006 restent inférieurs et offrent de meilleures conditions d'accès aux céréales pour la majorité des populations.

Concernant les outils d'analyse, le tableau dressé par le CILSS montre que le bilan céréalier n'est pas adapté à l'analyse de la situation alimentaire. L'élevage et la pêche doivent être pris en compte dans l'analyse de la disponibilité et de l'accessibilité alimentaire. Les participants à la réunion du RPCA ont également échangé sur la nécessité d'intégrer les revenus et les données socio-économiques dans les analyses de la situation alimentaire.

III. Les zones à risque et les actions d'atténuation en cours ou programmes

L'augmentation de la production céréalière cette année donne apparemment une situation satisfaisante mais cache une situation d'insécurité alimentaire dans certaines zones. La plupart de celles-ci sont chroniquement déficitaires ou caractérisées par des niveaux de malnutrition élevés.

ZONES À RISQUE IDENTIFIÉES DANS LES PAYS DU CILSS

| PAYS | ZONES A RISQUE | POPULATION VULNERABLE | ACTIONS PROGRAMMEES |
|---------------|--|--|--|
| Burkina Faso | Déou, Soum, Loroum, Seno, Yagha, Oudalan, Tin Akoff | <i>ni</i> | Reconstitution des Stocks de sécurité alimentaire (en cours) |
| Cap Vert | Brava, Fogo, Santo Antao, Santiago, Sao Nicolau | 97 230 pers. | Mise en place d'un programme national d'urgence de 450 000 000 escudos (Eau, agriculture, élevage, etc) |
| Guinée Bissau | Catio (région de Tombali) | <i>ni</i> | |
| Mali | Cercles de Bandiagara, Youwarou, Goundam, Niafunki | 135 778 personnes en difficulté économique | Reconstitution des Stocks de sécurité alimentaire (en cours) Ventes programmées (OPAM) Supplémentations nutritionnelles (PAM/Mali) Sensibilisation des producteurs pour la gestion des stocks |
| Mauritanie | <i>ni</i> | <i>ni</i> | |
| Niger | Bilma, Filingué, Ouallam, Tera, Tahoua, Say, Loga, Nguigmi, Maina Soroa, Niamey I, II, III | 1 001 797 personnes | Programme de soutien à la sécurité alimentaire de 50 milliards FCFA pour des activités de nutrition, achats de vivres, ouverture de BCV, HIMO) |
| Sénégal | <i>ni</i> | <i>ni</i> | |
| Tchad | <i>ni</i> | <i>ni</i> | |

Ni : non identifiée,

Source : Données fournies par les pays membre du CILSS, mars 2006 ;

Pour le cas spécifique du Niger, l'état de la situation alimentaire et sanitaire a fait l'objet d'une communication. Il ressort de cette présentation une amélioration notable dans l'ensemble du pays qui se caractérise notamment par :

- Un bon approvisionnement des marchés en céréales locales et importées ;
- Des prix plus faibles qu'en 2005 pour les céréales locales pendant le premier trimestre de l'année 2006.

Mais cette situation reste encore très fragile pour deux raisons :

- ✓ La taille de la population se trouvant en situation de crise où de pénurie alimentaire est supérieure à un million. La population se trouve répartie entre les régions de Dosso, Tillabéry et Tahoua.
- ✓ Ensuite les niveaux de prix sont bien plus faibles qu'en 2005 mais ils ont tendance à augmenter depuis le début du mois d'avril. Au fur et à mesure qu'on avance vers la période de soudure, on s'attend à une dégradation de la situation alimentaire en particulier dans les zones d'insécurité alimentaire du fait de la diminution des revenus des populations concernées.

Les dernières estimations du SAP font état de 1046 villages en situation "très vulnérables". Ces villages sont situés en zone agricole et agro-pastorale et recensent une population de 1.001.797 personnes. Les régions de Dosso, Tillabéry et Tahoua abritent le plus grand nombre de ces villages. Dans ces mêmes zones 701 villages dont la population est estimée à 963.753 personnes sont classés dans la catégorie "zones moyennement vulnérables". Les zones les plus touchées sont situées dans le nord Ouallam et le nord Filingué (région Tillabéry), le nord Boboye, l'Est, le nord Douchi et le Département de Loga (région de Dosso), la zone de Keïta et Illéla (région de Tahoua) et les alentours d'Arlit (région d'Agadez).

Les contributions des partenaires au développement (dont USAID, le PAM, l'UE, la France, l'Italie, ...) en faveur des actions de renforcement de la sécurité alimentaire (vente à prix modéré, création de BCV, Appui au SNS, EMOP) ont été annoncées.

Plusieurs questions concernant les volumes importants d'aide alimentaire programmés particulièrement au Niger et au Mali ont été soulevées. Les participants se sont interrogés sur l'adéquation entre les aides programmés et la situation alimentaire telle qu'elle a été présentée. En effet, on pourrait penser qu'il y a contradiction entre une situation alimentaire jugée relativement satisfaisante et des besoins d'aide accrus notamment au Niger et au Mali. Les participants à la réunion ont insisté sur le fait que l'aide alimentaire est une réponse partielle aux crises alimentaires et que des réponses de long terme mériteraient une attention particulière.

D'autres échanges ont porté sur la mise en œuvre du cadre harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et populations vulnérables. L'historique, les objectifs et les résultats attendus ont été présentés aux membres du RPCA. Cette activité a déjà reçu un financement important de la part de l'USAID, de la France et de l'Union Européenne.

Le ROPPA a informé aux participants à la réunion de l'organisation prochaine d'un « Forum sur la souveraineté alimentaire » à Niamey au Niger cette année¹.

IV. Impact de la grippe aviaire sur la sécurité alimentaire

Le rôle et l'importance de la volaille dans l'économie familiale et l'impact de la peste aviaire sur la sécurité alimentaire en Afrique ont fait l'objet d'une communication par le CILSS.

Depuis que la grippe aviaire a été signalée en Afrique, plus précisément au Nigeria, au Niger, en Ethiopie, en Egypte, au Cameroun et au Burkina Faso, le doute s'est installé chez les consommateurs quant aux risques liés à la consommation de la volaille. Cette situation a considérablement fait baisser la production et la consommation des poulets et des œufs. La conséquence a été la baisse des revenus des fermiers avicoles et autres activités liées à ce secteur.

La diffusion d'informations à grande échelle parfois contradictoires sur la grippe aviaire a créé une psychose et une méfiance chez les consommateurs qui ont changé de comportement et d'habitude alimentaire en délaissant la viande de poulet au profit d'autres sources de protéines (viande de bœufs et petits ruminants, poisson, etc.). La conséquence a été la baisse de la vente des poulets tant sur les marchés urbains et péri-urbains que ceux ruraux. Le prix d'un poulet qui variait entre 1 000 FCFA et 2 000 FCFA est descendu à 800 FCFA, voire moins (jusqu'à 500 FCFA).

L'épidémie de *grippe aviaire* plonge donc subitement dans une situation difficile toute la filière avicole traduisant ainsi des pertes d'une source non négligeable de revenu des ménages pauvres notamment les femmes. Immédiatement après l'annonce des premiers cas confirmés de grippe aviaire, les prix de la volaille ont chuté de 70% au Niger. Les pays grand producteurs de volaille (Burkina, Mali, Niger et Sénégal pour les pays du CILSS, Cameroun et Nigeria pour les autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre) sont ceux qui risquent d'être le plus affectés par l'épidémie de grippe aviaire.

¹ Initialement prévu au mois de juin 2006, ce forum a été reporté en septembre 2006.

Les acteurs de la filière avicole ont un manque à gagner considérable à cause de la mévente et des abattages préventifs. L'impact socio-économique et le risque de psychose ne sont pas à sous-estimer. La réduction massive et soudaine du cheptel entraîne non seulement une perte de revenus, mais aussi une perte de source d'alimentation. Cette situation pose la question de l'indemnisation des ménages victimes d'abattages massifs.

Les abattages sanitaires ont commencé dans certaines zones notamment dans le département de Magaria (région de Zinder au Niger) qui reste toujours en zone d'interdit. Au Niger, un arrêté du Ministre des Ressources Animales vient de fixer une grille d'indemnisation et un fonds (avec un appui de l'Agence française de développement) de 27 millions de FCFA pour lutter contre l'épizootie. La surveillance se poursuit dans tous les pays.

Selon les analyses fournies par la FAO/SMIAR l'impact direct de la grippe aviaire sur la sécurité alimentaire n'est pas énorme. Les statistiques relevées par le CILSS suite à une enquête rapide menée au Burkina Faso montrent des changements dans la consommation et l'effondrement du marché de la volaille en particulier le poulet. A cet effet, il est impératif de mener une campagne de sensibilisation des populations en particulier les précautions à prendre pour consommer la volaille sans risque de contamination. Cette campagne de sensibilisation est importante d'autant plus que certaines analyses estiment qu'en cas de crise comme la grippe aviaire, il faut en moyenne 2 ans pour que la consommation revienne à la normale.

Le CILSS compte jouer un rôle dans l'analyse de l'impact de cette maladie sur la sécurité alimentaire au Sahel. Compte tenu du rôle de la volaille dans l'économie familiale des ménages, il va s'en dire que la grippe aviaire aura des impacts négatifs certains et qu'il conviendrait d'en mesurer l'ampleur. Une telle étude peut démarrer dans les premiers pays affectés que sont le Burkina Faso et le Niger. Elle peut aussi faire des propositions concrètes pour limiter les effets de la maladie et trouver d'autres activités alternatives visant à sécuriser l'alimentation et les revenus des éleveurs durement touchés par la grippe aviaire.

V. Les zones fragiles sahéliennes et les causes structurelles d'insécurité alimentaire

La zone fragile sahélienne est un des fascicules de l'Atlas Général de l'Intégration régionale (AGIR) en cours de réalisation par le Club du Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Cette partie de l'Atlas met un accent particulier sur les aspects spatiaux et environnementaux au Sahel et les conséquences sur la sécurité alimentaire.

Cette partie de l'Atlas présente quelques caractéristiques bio-physiques et socio-économiques ainsi qu'une analyse rétrospective de la zone sahélienne :

Après une brève présentation de cette zone, les points suivants ont été soulevés par les participants :

- Il y a une certaine mutation de l'insécurité alimentaire. Les populations vivant dans les zones écologiquement fragiles ont développées des mécanismes d'adaptation basés sur la diversification des sources de revenus. Les zones écologiquement fragiles ne sont donc pas forcément les zones qui connaissent l'insécurité alimentaire la plus importante.

- Les aspects environnementaux ne sont pas les seules causes d'insécurité alimentaire. Les dimensions de marchés et d'accès ainsi que les aspects sociaux et culturels sont également importantes pour aborder les questions d'insécurité alimentaire.
- Les questions de politiques nationales et régionales sont également essentielles dans la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire. Par exemple, la croissance du marché du foncier risque d'être un facteur particulièrement important dans les stratégies de sécurité alimentaire. Les ménages ayant des facilités d'accès au foncier pourront probablement développer plus facilement des stratégies de sécurité alimentaire.
- La différenciation entre causes structurelles et causes conjoncturelles de l'insécurité alimentaire n'est pas facile et pourrait être inopérante car dans la pratique les deux aspects sont imbriqués les uns dans les autres.
- Prendre en compte les données socio-économiques comme éléments d'évaluation de la vulnérabilité.

VI. Bilan de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire (2000 – 2005) au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Plus de 112 recommandations ont été recensées au cours des différentes réunions sur la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest entre 2000 et 2005. Mais plusieurs de ces recommandations émises sur la question de sécurité alimentaire sont identiques. Pour faciliter la lecture et l'opérationnalisation de la mise en œuvre et du suivi de ces recommandations, celles-ci ont été regroupées en 5 thèmes principaux. Les recommandations classées sous chaque thème ont été ensuite traduites en activités lorsque cela était nécessaire.

Les 5 thèmes principaux utilisés pour le regroupement des recommandations sont les suivants :

- 1) Les recommandations à caractère technique (amélioration et harmonisation des outils et méthodes de suivi de la situation alimentaire) ;
- 2) Les recommandations relatives à la mobilisation des ressources financières ;
- 3) Les recommandations concernant les politiques nationales et régionales ;
- 4) Les recommandations relatives à la mobilisation politique et institutionnelle et ;
- 5) Les recommandations relatives à l'information et à la communication.

Cette section présente la synthèse des recommandations regroupées et reformulées. Mais le détail avec la liste complète des 112 recommandations est disponible à l'annexe 1.

6.1 *Recommandations à caractère technique*

Ce thème regroupe principalement les recommandations portant sur l'amélioration et l'harmonisation des méthodes de suivi, d'analyse et d'évaluation de la situation alimentaire. Il s'agit de :

- ✓ La mise en œuvre du cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité et le bilan alimentaire ;

- ✓ La prise en compte des marchés notamment le suivi des prix et l'évaluation des flux des produits agricoles ;
- ✓ La relecture et l'évaluation de la charte de l'aide alimentaire et la charte de la qualité des données statistiques ;
- ✓ La formation et le renforcement des capacités des services nationaux.

6.1.1 mettre en œuvre le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité

Plusieurs activités ont été recensées parmi les recommandations relatives à la mise en œuvre du cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité. Cette analyse se fonde sur les composantes suivantes : la production agricole (vivrière et de rente), la production animale et les revenus tirés des produits de l'élevage, la pêche, les activités économiques génératrices de revenus dont le salariat agricole et la migration. La mise en œuvre du cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité est centré sur la vulnérabilité conjoncturelle et ne tient pas compte des aspects structurels. Les détails techniques sont disponibles dans un document réalisé en 2004 par le CILSS et ses partenaires : « *Harmonisation des méthodes d'identification et d'analyse des zones et groupes vulnérables au Sahel* »

Les outils actuellement utilisés dans la plupart des pays ne permettent pas une identification des zones à risque et groupes vulnérables. Aussi, les indicateurs et les concepts utilisés dans différents pays et les approches méthodologiques des dispositifs régionaux d'information (PAM, FAO, CILSS, FEWS NET, ONG) sont hétérogènes et ne permettait pas de faire une analyse régionale sur l'insécurité alimentaire.

Il est donc important de mettre sur pied un outil consensuel et opérationnel permettant d'avoir une photographie de la vulnérabilité dans la région. Des tests sont en cours dans trois pays : le Burkina Faso, le Niger et le Mali.

- a) Intégrer la structure des prix et les besoins monétaires dans l'analyse des bilans céréaliers

| | |
|--|--|
| <i>Institution responsable :</i> | CILSS |
| <i>Partenaires</i> | USAID, PAM, FEWS NET, FAO, MIFRAC, Union Européenne |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | Cette rubrique est prise en compte dans la mise œuvre du cadre harmonisé pour l'analyse de la vulnérabilité. |
| <i>Financement</i> | Acquis |

- b) Intégrer les aspects nutritionnels dans l'analyse de l'insécurité alimentaire

| | |
|--|---|
| <i>Institution responsable :</i> | CILSS |
| <i>partenaires :</i> | FEWS NET, PAM, FAO, IRD, MIFRAC, OOAS-CEDEAO, UNICEF, HKI (Helen Keller International) |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | Le CILSS a déjà mis en place une équipe devant effectuer une mission de prospection et développement de la méthodologie permettant d'intégrer la nutrition dans le suivi. |

Depuis cette année, FEWS Net / Niger prend déjà en compte les questions nutritionnelles dans l'analyse de l'insécurité alimentaire.

Les membres du réseau ont recommandé de coordonner et de renforcer les synergies entre les différents intervenants (UNICEF, ONG, FEWS NET, ...) sur cette question. Action contre la Faim pourrait apporter sa contribution dans la surveillance des aspects nutritionnels.

Les membres du réseau ont précisé que le but de l'exercice n'est pas de collecter des informations sur la nutrition comme une fin en soit mais de les intégrer dans l'analyse de la situation alimentaire.

Les résultats préliminaires pourront être présentés lors de la prochaine réunion du réseau en décembre 2006.

Financement

Acquis

- c) Harmoniser les taux de perte, d'estimation des semences et les coefficients d'usinage à appliquer sur les produits céréaliers

Institution responsable : CILSS

Partenaires USAID

Etat de mise en œuvre et commentaires Non réalisé. Il est prévu une réunion cette année (été 2006) à Dakar afin de faire une relecture des différents poste du bilan céréalier (stocks, perte, coefficient d'usinage, importations)

Financement

Acquis

- d) Intégrer la population péri-urbaine et urbaine dans les indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire

Institution responsable : CILSS - INSAH

Partenaires FNUAP

Etat de mise en œuvre et commentaires Non réalisé.

Financement A rechercher

- e) Mettre en oeuvre le bilan alimentaire

Institution responsable : CILSS

Partenaires : FEWS NET, PAM, FAO, USAID, MIFRAC, UE, Pays membres du CILSS

Etat de mise en œuvre et commentaires La mise en œuvre n'est pas encore faite faute de moyen financier suffisant. Un seul partenaire a fait une contribution financière mais ces moyens restent insuffisants. Avec les moyens disponibles, le CILSS a réalisé :

(i) un manuel d'estimation des produits horticoles et maraîchers et
(ii) un manuel d'estimation des productions animales. Le manuel d'estimation des productions horticole a été envoyé aux différents pays pour application de la méthode. A la fin de l'année 2006, le bilan alimentaire sera disponible pour 4 pays : Le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Cap Vert. Si d'autres ressources sont disponibles, les 5 autres pays membre du CILSS pourront être couverts en 2007. Pour les pays non membre du CILSS, le travail se poursuivra au Bénin, au Togo et en Cote d'Ivoire.

Les pays membres du CILSS sont chargés de réviser les normes de consommation des produits alimentaires. Le Mali a déjà réactualisé et intégré les normes de consommation (bilan céréalier).

Financement

Acquis : L'organisation d'un atelier régional de validation de la méthodologie et l'élaboration d'un document sur le bilan alimentaire.

Reste à chercher le financement pour :

- L'application de la méthodologie dans 5 pays membre du CILSS (Guinée Bissau, Gambie, Mauritanie, Sénégal, Tchad)
 - Le développement de la méthodologie d'estimation des productions halieutiques
-

f) Elargir le dispositif de veille sur la sécurité alimentaire à tous les pays membres de la CEDEAO

Institution responsable : CEDEAO

Etat de mise en œuvre et commentaires

Le CILSS a engagé un processus d'harmonisation des outils de collecte des données et d'intégration au dispositif régional de veille des 5 pays suivants : Bénin, Togo, Cote d'Ivoire, Guinée et Nigeria. Le FEWS NET prévoit d'ouvrir un bureau de suivi de la situation alimentaire au Nigeria.

La diversité des acteurs relative au suivi et à l'évaluation de la sécurité alimentaire dans la région révèle l'importance d'une coordination des membres du réseau pour harmoniser les interventions.

Dans le cadre de l'élargissement du dispositif de veille sur la sécurité alimentaire à l'espace CEDEAO, il est prévu des missions politiques et techniques pour expliquer l'intérêt et les exigences de cet élargissement.

Reste à :

- Harmoniser les méthodes d'enquête et d'analyse dans l'espace de la CEDEAO. Cette opération exigera beaucoup de moyens humains et financiers. A titre d'illustration, le coût minimum préalable à la prise en compte d'un nouveau pays dans le dispositif de veille couvre les trois éléments :

- (i) les bases et banques de données des pays. Ces informations exigent beaucoup de temps et de moyens financiers. Avec la mise en œuvre du cadre harmonisé, cette étape exige beaucoup de données à la fois méthodologiques et le recensement de données statistiques disponibles.
- (ii) La formation des membres du dispositif. Elle porte à la fois sur les techniques statistiques, les méthodes d'enquête agricole et d'analyse.
- (iii) Enfin, ces techniques et outils exigent la disponibilité d'un équipement de travail minimum.

Financement Financement à rechercher pour l'harmonisation des outils de collecte de données en Guinée.

6.1.2 Prendre en compte les marchés et évaluation des flux

- a) Prendre en compte les échanges transfrontaliers dans l'analyse de la situation alimentaire

Institution responsable : CSAO
partenaires : CILSS, FEWS NET, PAM, OCHA, MIFRAC
Etat de mise en œuvre et commentaires Le CSAO a déjà réalisé des études portant sur les échanges transfrontaliers entre le Mali, le Burkina Faso et la Cote d'Ivoire (zone Sikasso - Korhogo - Bobo Dioulasso. Le CILSS en a mené d'autres dans des sous espaces bien définis. Par ailleurs FEWS NET, le PAM, le CILSS et le CSAO sont en train de mener d'autres expériences pilotes pour évaluer les échanges de céréales et de bétail entre le Niger et le Nigeria dans la zone Maradi – Katsina - Kano. Le projet DIAPER a également réalisé des études au niveau des échanges transfrontaliers entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali.

Financement Acquis

- b) Organiser des rencontres entre opérateurs économiques en vue de valoriser les opportunités d'échanges dans l'espace CEDEAO

Institution responsable : IFDC / MISTOWA - CILSS
Partenaires USAID, RESIMAO, ROESAO
Etat de mise en œuvre et commentaires Depuis 2005, le projet MISTOWA et le CILSS organisent conjointement deux réunions par an (en mars et septembre) dans le but de créer et favoriser les opportunités d'échanges entre les opérateurs privés aux niveaux national et régional. Ces rencontres regroupent environ 150 délégués venant des pays membres de la CEDEAO. Une journée est réservée au Système d'information sur les marchés et une autre journée est consacrée aux opportunités d'affaires entre opérateurs économiques, acheteurs et vendeurs.

Les participants à la réunion du RPCA ont réitéré l'intérêt de prendre en compte les dynamiques des marchés au niveau local, national et régional dans le suivi de la situation alimentaire. Il a été proposé d'encourager les producteurs à coopérer entre eux afin de réaliser des transactions en période de crise. Cette démarche est particulièrement prise en compte par l'ONG Afrique verte.

Financement Acquis

6.1.3 *Evaluer la charte de l'aide alimentaire et valoriser la charte de qualité des données statistiques.*

- a) Reprendre les évaluations de l'application des principes de la charte de l'aide alimentaire conjointement par le CILSS et le CSAO

Institutions responsables : CILSS – CSAO

Partenaires Union européenne

Etat de mise en œuvre et commentaires Jusqu'en 2001, le CILSS et le CSAO réalisaient conjointement l'évaluation de la charte de l'aide alimentaire. Les besoins de financement portaient essentiellement sur les missions d'évaluation dans quelques pays (souvent 3 ou 4 pays), souvent les plus touchés par une crise alimentaire. Ces missions étaient réalisées par une équipe mixte composée des experts des pays du Nord et de ceux des pays ouest-africains. Ces missions n'étaient pas très coûteuses et les résultats très informatifs. Une restitution des résultats de ces études était faite au niveau du ministère en charge de la sécurité alimentaire.

L'évaluation sera faite par une équipe désignée par le CILSS et une autre par le CSAO.

Financement Une partie du financement sera nécessaire pour réaliser les missions de terrain.

- b) Réaliser une relecture de la charte de l'aide alimentaire

Institutions responsables : CILSS – CSAO

Etat de mise en œuvre et commentaires Cette activité découle d'une recommandation concernant la finalisation de la relecture de la charte de l'aide alimentaire. Une note technique est disponible. **Reste à définir les perspectives et la valorisation des résultats de ce travail.**

Le débat a également porté sur la charte de l'aide alimentaire versus charte de sécurité alimentaire. L'accent a été mis sur la nécessité de **réaliser une mise à jour de la charte de l'aide alimentaire sans nécessairement aller vers une charte de sécurité alimentaire** plus ambitieuse et plus difficile à évaluer et à faire respecter.

Le texte révisé de la charte devrait être **distribué aux membres du réseau avant la réunion de décembre** afin de faire des observations facilitant son adoption lors de la réunion.

Il a été également proposé de **faire mention de la charte de la qualité des données statistiques dans la nouvelle version de la charte de l'aide alimentaire.**

Financement

- c) Intégrer la charte de la qualité des données statistiques à la charte de l'aide alimentaire

Institution responsable : CILSS

Etat de mise en œuvre et commentaires Le document portant sur la charte de la qualité des données statistiques est déjà disponible. Il est déjà envoyé dans différents pays pour application.

Reste à décider comment mieux valoriser ce document. A défaut de l'intégrer dans la charte de l'aide alimentaire, il est proposé d'en faire mention dans la version mise à jour de la charte de l'aide alimentaire. Il a été également proposé d'organiser un atelier régional de validation de la charte de la qualité des données statistiques.

Financement Acquis

6.1.4 Renforcer les capacités des services nationaux d'enquête et d'alerte précoce

Institution responsable : CILSS

Partenaires USAID, MIFRAC, ACDI, UE.

Etat de mise en œuvre et commentaires Sur financement USAID, le CILSS envisage en 2006 de réaliser une formation sur les méthodes d'enquête et d'analyse de données dans quatre pays : **le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau.**

En 2006, le projet « suivi de la vulnérabilité au Sahel » prévoit également la formation **d'au moins 5 pays sur les outils de suivi de la campagne agricole** (appelés calendrier de prévision des crises alimentaires). Ces outils permettent de mieux caractériser les campagnes agricoles et identifier les zones à risque en fonctions des estimations de la production.

Depuis près de 5 ans, FEWS NET continue d'assurer la formation **sur l'utilisation des images satellitaires** et l'utilisation des outils d'analyse sur les prix dans les 5 pays sahéliens où il intervient.

Le réseau réaffirme que **la formation devrait rester une tâche permanente étant donné que le personnel formé change souvent de services (une forte mobilité du personnel des services nationaux à la recherche de nouvelles opportunités d'emplois) et la formation des nouveaux est indispensable.** Depuis l'internalisation des instruments de diagnostic (DIAPER) les services nationaux ont été affaiblis.

Pour réaliser cet objectif, il a été recommandé **d'agir dans un cadre coordonné et harmonisé** car actuellement chaque acteur agit en fonction de ses besoins et les formations sont réalisées dans un mode dispersé. Il serait souhaitable d'identifier les besoins et **harmoniser les interventions sur la base d'un programme régional** et non d'un projet de l'un ou l'autre partenaire.

Les besoins de renforcement des capacités concernent :

- le matériel et l'équipement de collecte de données ;
- la formation (analyse statistiques, cartographie, techniques de rédaction) ;
- la surveillance nutritionnelle.

Tous les pays ont exprimé des besoins dans ce domaine. Les pays qui ont le plus de difficultés sont la Gambie, la Guinée Bissau et le Tchad.

Financement acquis

Cette activité requiert beaucoup de moyens financiers qui ne sont pas encore disponibles. Depuis 1999, un seul partenaire contribue à cette activité.

6.2 Mobilisation des ressources financières

Financer les enquêtes agricoles nationales

- a) Inscrire dans les budgets nationaux le financement des enquêtes agricoles nationales permanentes.

Institution responsable : Les pays membres du CILSS

Etat de mise en œuvre et commentaires Parmi les 9 pays membre du CILSS, 7 pays inscrivent régulièrement les frais de suivi de la campagne agricole dans leurs budgets nationaux. La Guinée Bissau ne le fait pas encore et le CILSS a déjà le budget pour l'accompagner en cette année 2006. Le Tchad a relancé en 2005 l'enquête agricole.

Cette activité a des implications importante sur la qualité des données statistiques et la fiabilité de l'information. Si elle n'est pas bien réalisée, il deviendra difficile de maintenir la crédibilité du système d'alerte précoce.

Pour être réaliste, il a été également proposé au CILSS de conduire une mission technique et politique pour définir un budget minimum abordable pour tous les pays à titre de contribution aux enquêtes agricoles.

Financement Certains pays manquent de matériels nécessaires pour fonctionner. Les budgets nationaux alloués aux enquêtes agricoles sont difficilement mobilisables ou débloqués tardivement après que la période d'évaluation des productions a été dépassée.

- b) Aux partenaires du CILSS d'apporter leur contribution financière à la collecte des données socio-économiques.
-

Institution responsable : CILSS

Partenaires :

Etat de mise en œuvre et commentaires A réaliser. La fin du projet DIAPER prévoit l'internalisation des enquêtes agricoles, mais celles-ci ne prennent pas en compte les données socio-économiques (revenus, prix, nutrition, stratégie de survie, ...). La collecte de données socio-économiques nécessite des ressources financières supplémentaires.

Le manque de ressources financières pour la collecte de données socio-économique affecte la qualité des données relatives à l'évaluation de la situation alimentaires, l'identification des zones à risque et des populations vulnérables. Le manque de données socio-économiques pourrait avoir des conséquences sur la fiabilité de l'analyse de la situation alimentaire et la prise de décisions d'action sur la situation alimentaire.

Financement A rechercher

- c) Encourager les Etats à financer les enquêtes d'estimation des stocks commerciaux et paysans.
-

Institution responsable : CILSS

Etat de mise en œuvre et commentaires Non réalisé.
Prévoir l'organisation de missions de sensibilisation auprès des pays

Financement A rechercher

6.3 Politiques nationale et régionale de développement pour une sécurité alimentaire durable

L'essentiel des recommandations reprises dans cette section concerne les programmes et politiques de développement à moyen et long terme ainsi que les programmes de lutte contre la pauvreté. La mise en œuvre de cette recommandation revient ainsi à mettre en œuvre le cadre stratégique de sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel. L'Etat de mise en œuvre et les institutions responsables ne peuvent pas être clairement identifiés dans ce document.

Tous les pays ont élaboré des stratégies opérationnelles de sécurité alimentaire mais il reste à les mettre en œuvre.

6.3.1. Définir les priorités d'investissement pour renforcer les capacités de réponses des populations face aux crises alimentaires.

Institution responsable : CILSS

Partenaires : USAID, UE, Italie, MIFRAC
En cours de réalisation.

Etat de mise en œuvre et commentaires

La mise en œuvre de cette recommandation revient à mettre en œuvre le cadre stratégique de sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel (programme marché, gestion des ressources naturelles, lutte contre la pauvreté, programme énergie solaire et accès à l'eau potable, programme régional des énergies domestiques).

Aussi, le document de cadre stratégique de lutte contre la pauvreté réalisé récemment par la Banque Mondiale et l'UEMOA mérite une attention particulière.

Financement Acquis

6.3.2 Mettre sur pieds des politiques de régulation, de commercialisation et de gestion des stocks.

- a) Redéfinir le niveau de stocks nationaux de sécurité acceptable par tous les acteurs impliqués dans la sécurité alimentaire.

Institution responsable : CILSS

Partenaires : Pays membres du CILSS

Etat de mise en œuvre et commentaires Non réalisé

Financement A réaliser par les pays

- b) Mettre à disposition des populations rurales des crédits de trésorerie pour stabiliser les prix en période de récolte

Institution responsable : Pays

Partenaires :

Etat de mise en œuvre et commentaires La mise en œuvre est variable selon les pays

Financement

- c) Définir la reconstitution des stocks de sécurité et la création d'un réseau d'agences de gestion des stocks nationaux

Institutions responsables : CILSS – CSAO

Etat de mise en œuvre et commentaires L'Institut du Sahel (CILSS) mène actuellement une étude sur le comportement en matière de stockage des différents acteurs : paysans, opérateurs privés et agents publics. Cette étude pourra servir de base de réflexion pour l'analyse de la reconstitution des stocks de sécurité. Elle pourra être présentée lors de la réunion de décembre 2006.

Les membres du réseau ont également échangé sur la possibilité de créer un stock régional de sécurité alimentaire. **Le réseau pourrait contribuer à la conceptualisation du Dialogue Etats – donateurs.** Les stocks nationaux sont en effet co-gérés par un comité paritaire gestionnaire – partenaire au développement. La conséquence est que les gestionnaires n'ont pas de marge de manœuvre, ni de pouvoir de décision concernant la mobilisation des stocks afin d'assurer la mutualisation des ressources au niveau régional. **Le réseau pourrait explorer la possibilité d'un accord régional multi-donateurs et multi-pays permettant de mobiliser rapidement les stocks en faveur des pays en crise.**

Financement acquis

- d) Mettre sur pied un mécanisme favorisant le stockage villageois et encourager les commerçants.

Institution responsable : CILSS

Etat de mise en œuvre et commentaires Non réalisé.
La question est de savoir comment promouvoir le stockage villageois et quel rôle devraient jouer les stocks commerçants dans la régulation et la gestion des crises alimentaires.

Financement acquis / Recherché

6.4 Mobilisation politique et institutionnelle

6.4.1 Convoquer un conseil des ministres extraordinaire en cas de crise grave

Institution responsable : CILSS

Etat de mise en œuvre et commentaires Les conseil des ministres extraordinaires sont pris en charge par le Secrétariat du CILSS et coûtent très chers. Il n'est pas certain que le CILSS trouve les moyens financiers nécessaire à l'organisation de ces rencontres.

Il a été suggéré d'améliorer la communication en diffusant lors des sessions ordinaires des conseils de ministres qui se tiennent en janvier de chaque année, les conclusions de la réunion du RPCA.

Il a été proposé d'inviter, lorsque nécessaire, les ministres des pays en situation de crise à participer à la réunion du RPCA.

Financement

6.4.2 Organiser une mission de sensibilisation sur l'application des textes réglementaires de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Institution responsable : CEDEAO

Partenaires : UEMOA, CILSS

Etat de mise en œuvre et commentaires Cette recommandation a été faite avec la crise alimentaire de 2005. Le but des missions de sensibilisation est de définir les actions à entreprendre par le CILSS ou le réseau pour agir en cas de crise. Ces actions visent à faire en sorte qu'il n'y ait pas d'entrave à la circulation des produits agricoles en cas de crise comme cela a été observé en 2005.

Le rôle du réseau pourrait être entre autre réaliser les deux actions suivantes :

- (i) assurer **la veille et informer l'opinion publique au cas où il y aurait entrave au fonctionnement du marché régional et entrave à la libre circulation des biens dans la région**. Les organisations régionales comme l'UEMOA ou la CEDEAO ont peu de marge de manœuvre dans la mesure où les instructions à l'origine du dysfonctionnement du marché sont toujours informelles et il est difficile de saisir les gouvernements en question.
- (ii) organiser une table ronde des ministres des pays particulièrement concernés par la crise ou le dysfonctionnement du marché afin de convenir d'une solution négociée, fondée sur les textes et les principes édictés par les organisations régionales.

Financement

A rechercher

6.4.3 *Organiser des missions politiques de sensibilisation auprès des Etats pour qu'ils fournissent les informations en temps opportun*

| | |
|--|---|
| <i>Institution responsable :</i> | CILSS |
| <i>Partenaires</i> | Un ou deux membres du Comité des partenaires du CILSS |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | <p>Non encore réalisé.</p> <p>Lors de la réunion de mars 2006, seul trois pays sur neuf disposaient de données définitives sur la campagne agricole 2005/2006. Les ministères concernés devraient faire beaucoup d'efforts pour livrer à temps les chiffres officiels d'estimation de la production.</p> <p>Il est fortement recommandé aux pays qui ne le font pas encore de faire des efforts pour respecter le calendrier des réunions annuelles du dispositif régional de veille et de suivi de la sécurité alimentaire en fournissant les données en temps opportun. Le non respect du calendrier accentue les crises et décrédibilise les analyses et les informations portant sur la sécurité alimentaire.</p> |
| <i>Financement</i> | Le CILSS et ses partenaires financent ces missions. |

6.4.4 *Assurer la veille des décisions des Etats pouvant avoir des impacts sur les marchés*

| | |
|--|---|
| <i>Institution responsable :</i> | CEDEAO |
| <i>Partenaires</i> | UEMOA, CILSS |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | <p>Cette activité est proche de l'activité portant sur le respect des textes réglementaires des organisations régionales (UEMOA, CEDEAO)</p> <p>Le réseau pourrait informer l'opinion publique des décisions des Etats pouvant avoir un impact négatif sur le fonctionnement des marchés et la disponibilité des produits alimentaires.</p> |
| <i>Financement</i> | A la charge des institutions responsables |

6.5 Recommandations relatives à l'information et à la communication

6.5.1 *Créer un site Web dédié au réseau de prévention des crises alimentaires*

| | |
|--|--|
| <i>Institution responsable :</i> | CILSS - CSAO |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | Le site Internet est un outil puissant de diffusion de l'information et de communication. Une fois créé, il est également important d'assurer sa gestion (mise à jour, ...) et son alimentation régulière. |
| <i>Financement</i> | A mobiliser |

6.5.2 Organiser rapidement des conférences de presse en cas de crise

| | |
|--|---|
| <i>Institution responsable :</i> | CILSS |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | <p>En situation de crise, le système actuel et la stratégie de communication du CILSS devrait tout faire pour livrer l'information avant que les spéculations ne commencent. Une des options est d'organiser des conférences de presse permettant de faire le point sur la situation alimentaire. Elles permettraient aux médias d'avoir une information plus fiable partagée par l'ensemble des acteurs.</p> <p>Le moment de diffusion de l'information à temps revêt une importance particulière et les institutions sont bousculées par les multiples sources d'information. Le réseau devrait servir de référence à une information fiable et pourrait mettre à la disposition de la communauté internationale des données fiables avant que la spéculation médiatique n'entre en jeu, comme cela fut le cas en 2005.</p> |
| <i>Financement</i> | Fonctionnement interne au CILSS |

6.5.3 Mettre à contribution la presse internationale pour une meilleure information et gestion des crises alimentaires

| | |
|--|---|
| <i>Institution responsable :</i> | CILSS – CSAO |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | <p>Non réalisé.</p> <p>Associer de manière permanente quelques représentants de la presse internationale dans les rencontres du réseau pour une meilleure diffusion de l'information.</p> |
| <i>Financement</i> | Fonctionnement interne au CILSS et au CSAO |

6.5.4 Vulgariser les documents de politiques stratégiques du CILSS, UEMOA et CEDEAO

| | |
|--|-----------------------------------|
| <i>Institution responsable :</i> | CILSS, UEMOA, CEDEAO |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | A réaliser de manière continue. |
| <i>Financement</i> | À la charge de chaque institution |

6.5.5 *Envoyer aux ministres concernés le compte rendu des réunions techniques sur la situation alimentaire*

| | |
|--|--|
| <i>Institution responsable</i> | CILSS |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | Non réalisé. Les délégués des pays qui participent aux différentes réunions. Des dispositifs devraient également être mis en place afin de restituer les conclusions de ces instances dans leurs pays respectifs. |

Financement

6.5.6 *Organiser une réunion spéciale du réseau de prévention des crises alimentaires en période de crise*

| | |
|--|---|
| <i>Institution responsable :</i> | CILSS - CSAO |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | Cette activité est prise en compte dans le plan d'opération 2006 du CILSS |
| <i>Financement</i> | Acquis 2006 mais à mobiliser pour les années à venir |

6.5.7 *Relancer le système de veille sur les acridiens*

| | |
|--|---|
| <i>Institution responsable :</i> | CILSS |
| <i>Institutions partenaires :</i> | AO, CEDEAO, CSAO |
| <i>Etat de mise en œuvre et commentaires</i> | Non réalisé. La réalisation de cette activité suppose la mise en place d'un mécanisme régional de suivi et d'intervention en cas de crise. Le centre AGHRYMET assure déjà une veille et fournit des informations à travers un bulletin mensuel. |
| <i>Financement</i> | Complément à rechercher pour la prise en compte des autres pays non membres. |

VII. Lieu et sujets à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Réseau, décembre 2006

En plus des sujets qui sont régulièrement inscrit à l'ordre du jour de la réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires (comme la situation agricole et alimentaire incluant les zones à risque, les populations vulnérables et les actions entreprises ou programmées) les thèmes spécifiques suivants sont également proposés de figurer à l'ordre du jour :

1. Suivi de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CILSS/SE - CSAO).
2. Situation agricole, alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CILSS/SE, FAO, PAM, FEWS NET) et le bilan d'aide alimentaire (PAM / Interfais).
3. Présentation du Cadre harmonisé et la mise en œuvre du bilan alimentaire (Comité technique chargé de la mise en œuvre²).
4. Foncier, réformes agraires et insécurité alimentaire (FAO / SDR).
5. Prise en compte des aspects nutritionnels dans le suivi de la sécurité alimentaire (CILSS/SE).
6. Bilan des activités de suivi des marchés et des flux transfrontaliers (CILSS CSAO, FEWS NET, PAM, OCHA, PNUD).
7. Evaluation de l'application de la Charte de l'aide alimentaire (CILSS - CSAO).
8. Application de la charte de qualité des données statistiques : étude de cas au Burkina Faso (CILSS/SE).
9. Faire le point de la coordination et des concertations entre les OIG (JEMOA, CILSS, CEDEAO) et le Réseau sur les questions de sécurité alimentaire.
10. Présentation de l'étude l'INSAH (CILSS) sur le comportement des différents acteurs en matière de stockage.

La rencontre a été également l'occasion d'échanger sur **le lieu de la prochaine réunion du réseau** prévue en décembre 2006. Plusieurs pays ont été proposés dont le Canada, la France, l'Italie (PAM et FAO). La ville de **Ouagadougou (Burkina Faso) a été provisoirement retenue** pour abriter la prochaine rencontre annuelle du réseau en 2006.

Il a également été proposé de réfléchir sur le lieu de la prochaine réunion du réseau en 2007. FEWS NET a émis l'éventualité de l'abriter à Washington si les moyens financiers le permettent.

VIII. Conclusion

La réunion a marqué un tournant méthodologique important. En effet la réunion a été l'occasion de faire le point sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire de 2000 à 2006. Le CILSS et le CSAO continueront à travailler en étroite collaboration pour s'assurer que les recommandations émises ne restent pas lettre morte. A ce titre, chaque membre du réseau est invité à prendre la responsabilité de la réalisation de quelques activités découlant des recommandations du réseau.

² CILSS, FEWS NET, PAM, FAO, MIFRAC, USAID, UE, ACIDI, Coopération italienne, CARE, IBIMET.

Le problème des ressources du dispositif régional de veille et le rôle de sensibilisation du CILSS et du CSAO sur le « comment-faire » pour résoudre le problème de la malnutrition ont été soulignés. Les actions à court terme (distribution de l'aide alimentaire, food for work, ...) ne sont plus suffisantes. Il faut développer des réponses appropriées pour combattre la malnutrition, permettre l'accès aux aliments et leur utilisation. Aussi, l'amélioration de la communication et de l'information demeure une nécessité pour les dispositifs nationaux et régionaux.

Concernant la grippe aviaire, les participants à la réunion ont recommandé de continuer à assurer la veille et d'étudier son impact sur la sécurité alimentaire, notamment la mévente de la volaille et de la baisse des prix sur les revenus des ménages. Aussi, l'importance de la relance de la consommation de la volaille mérite d'être soulignée. Il s'agit notamment de connaître plus spécifiquement l'importance de la volaille dans la consommation et d'établir les conséquences sur les revenus et la sécurité alimentaire des différents types de ménages.

La nécessité de travailler en étroite collaboration avec l'UEMOA et la CEDEAO a été soulignée par les participants à la rencontre. A ce titre il a été recommandé de lier les études régulières du réseau avec les politiques régionales ou nationales.

Enfin, les débats ont également porté sur l'élargissement des membres du réseau. A ce sujet, la question qui mérite d'être prise en compte est de savoir comment maintenir et mieux impliquer les opérateurs économiques, les agences humanitaires, les ONG ainsi que les nouveaux Etats donateurs importants et réguliers (comme le Japon et les pays arabes) dans les débats du réseau tout en maintenant le caractère informel et le cadre restreint favorable aux discussions franches.

Annexe 1. Tableau récapitulatif des recommandations de 2000 à 2005

1.1 Recommandations en rapport avec le réseau de prévention des crises alimentaires.

| Recommandations | Résultats attendus | Etat de mise en œuvre A discuter / Compléter | Institutions / Personnes responsables à discuter | Dispositifs En cours (E) A renforcer (R) A mettre place (M) | Types de services requis : Décision (D) Recherche (R) Action (A) | Recommandations faite à l'occasion de |
|---|--|---|---|--|---|---------------------------------------|
| 1. Recommandations à caractère techniques : | | | | | | |
| Renforcement et amélioration des outils de suivi de la sécurité alimentaire. | | | | | | |
| 1.1. Mise en œuvre du cadre harmonisé | | | | | | |
| 1.1.1 Mettre l'accent sur la <i>vulnérabilité</i> de certains pays/régions/ménages | La vulnérabilité des pays les plus exposés est mise en relief | Fait partie du Cadre harmonisé | CILSS et ses partenaires | R | A | RPCA, Paris 12-13 décembre 2005 |
| 1.1.2 Prendre en compte <i>l'élevage et la pêche</i> dans les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire | Les données pastorales et halieutiques sont intégrées dans les analyses sur la situation alimentaire | | | M | R | RPCA, Paris 12-13 décembre 2005 |
| 1.1.3 Moderniser le bilan céréalier en prenant en compte <i>les besoins monétaires</i> des populations | Les besoins monétaires des populations sont pris en compte dans les analyses de sécurité alimentaire | Fait partie Le principal partenaire financier est Les tests sont en cours pour l'analyse de la vulnérabilité. | CILSS, FEWS NET, PAM et FAO | M | R | RPCA, Paris 12-13 décembre 2005 |
| 1.1.4 Diversifier les indicateurs en intégrant les aspects <i>nutritionnels</i> , les flux des produits et les prix | Les aspects nutritionnels et les flux des produits sont pris en compte dans l'analyse de la sécurité alimentaire | | | M | R | RPCA, Paris 12-13 décembre 2005 |

